

TLP-Guinée exprime sa profonde inquiétude suite à la disparition de Monsieur Algassimou DIALLO de sa cellule.

Conakry, le 5 septembre 2026 : La Coalition Nationale Tournons La Page Guinée - TLP-Guinée a pris connaissance avec une extrême préoccupation des informations faisant état de la disparition, ce vendredi 5 septembre 2026 au matin, de Monsieur Algassimou DIALLO, ancien Avocat Général près la Cour Suprême de Guinée, de son lieu de détention.

Selon le communiqué de son Collectif d'avocats, rendu public ce jour, Monsieur DIALLO aurait été "extrait" de sa cellule vers une destination inconnue. Les autorités judiciaires et pénitentiaires contactées déclarent n'avoir aucune information à ce sujet. Ni sa famille ni ses conseils n'ont pu le rencontrer et aucun ordre d'extraction ne leur a été notifié.

TLP-Guinée rappelle que :

- Toute personne placée sous mandat de dépôt relève de la garde et de la responsabilité exclusive de l'Etat guinéen. L'Etat a l'obligation de garantir sa vie, sa sécurité et son intégrité physique ;
- Monsieur DIALLO est apparu à l'audience du 4 septembre 2026 en bonne santé et sans formuler de plainte. Aucun motif médical ne peut donc justifier son extraction ;
- Cette disparition intervient 48h après le renvoi de son dossier devant les Chambres Réunies de la Cour Suprême, dans un contexte de procédures jugées "rapides" par la défense.

Dans un contexte national déjà marqué par la découverte macabre de six corps dans une fosse commune à Forécariah le 24 août 2026, TLP-Guinée s'inquiète d'une possible banalisation des disparitions de personnes placées sous la responsabilité de l'Etat.

En conséquence, TLP-Guinée :

- Exige des autorités judiciaires, pénitentiaires et sécuritaires la localisation immédiate de Monsieur Algassimou DIALLO et la communication de sa situation à sa famille et à ses avocats ;
- Demande que ses droits fondamentaux soient respectés, notamment son droit d'accès à ses conseils et à un procès équitable ;
- Se tient prête à saisir, aux côtés du Collectif des Avocats, toutes les instances nationales et internationales compétentes en cas de non-réponse dans les plus brefs délais.

La coalition nationale de TLP-Guinée réaffirme son attachement à l'Etat de droit. Nul ne doit disparaître dans l'impunité, qu'il soit citoyen ordinaire ou magistrat de la République.

Fait à Conakry, le 5 septembre 2026

Le Coordonnateur National

Alsény Farinta CAMARA



Contact presse :

Tél : +224 620 48 84 77 Signal ou Telegram

Site : <https://memoireguinee.org/>

Email : Tlpguinee@tournonslapage.org